

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>me</sup> et MM. Thierry Cerutti, Antoine Bertschy,  
Christina Meissner et Frédéric Hohl*

*Date de dépôt : 16 décembre 2010*

## **Proposition de résolution**

### **La population de Vernier-village prise en otage par la DGM/DIM**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- Les mesures de modification de circulation prises par la direction générale de la mobilité qui sont entrées en force le 12 décembre 2010 sur le secteur de Vernier-village (suppression des possibilités pour les voitures privées de sortir et d'entrer à Vernier-village par la route communale de Vernier via la route du Nant-d'Avril) ;
- Les mesures prises et décidées par la direction générale de la mobilité (DIM) sans avoir au préalable concerté les autorités communales ;
- Que ces décisions et mesures provoquent d'importantes perturbations pour les habitants de Vernier-village utilisant la mobilité privée ;
- Le manque total d'information et de concertation de la part du DIM sur l'ensemble du projet de modification de la circulation à Vernier-village auprès de la population résidente et riveraine ;
- Que cette mesure intervient sans tenir compte des changements drastiques de la région ainsi que de l'impact réel de :
  - l'implantation d'IKEA ;
  - l'expansion du centre économique de Blandonnet et l'arrivée de nouvelles entreprises ;
  - la fin des travaux de la tranchée couverte sur la route de Meyrin ;
  - l'implantation du centre commercial « Arc Center » à l'angle de la route de Peney/Montfleury ;

- le projet du quartier de l'Etang (1001 logements – 4000 emplois) ;
- les différents déclassements en zone industrielle et la densification de ces emplacements (ZIBAT – ZIMEYSA – ZIMOGA),

invite le Conseil d'Etat

- à annuler avec effet immédiat les mesures mises en place au 12 décembre 2010 modifiant l'entrée et la sortie des véhicules privés de la route de Vernier en direction de la route du Nant-d'Avril ;
- à organiser dans les plus brefs délais une séance d'information et de concertation avec la population de Vernier-village et les autorités politiques de la ville de Vernier ;
- à mettre en place une évaluation de l'impact des 6 projets susmentionnés sur la circulation dans le secteur de Vernier village et présenter aux habitants de Vernier, en septembre 2011, les conclusions de l'évaluation effectuée et les mesures envisagées.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis le 12 décembre 2010, les habitantes et habitants résidants à Vernier-village sont pris en otage par la direction générale de la mobilité. En effet, sans avoir concerté « officiellement » les autorités de la ville de Vernier (du moins les 3 magistrats), sans avoir informé préalablement la population résidante et riveraine, la DGM a tout bonnement fermé l'entrée et la sortie de la route de Vernier en direction de la route du Nant-D'avril. Cela a eu pour conséquence de provoquer d'énormes perturbations de trafic dans le village de Vernier et qui se reportent sur ses environs (notamment sur l'avenue Louis-Pictet, le chemin de Poussy, chemin de l'Esplanade, rte de Vernier, rue du Village, rte de Peney et rte de Montfleury).

Si dans le cadre de l'aménagement des voies de bus en site propre, les services communaux (aménagement-génie civil et mobilité) ont certes été informés de ces projets, il n'en est rien pour la totalité des membres de l'exécutif de la ville de Vernier ainsi que de la population de Vernier-village.

Cette dernière ainsi qu'une partie des autorités politiques de la ville de Vernier se sont mobilisées notamment à travers une pétition ainsi que de divers courriers adressés à la conseillère d'Etat (Vert) – Mme Michèle Künzler pour dénoncer cette mesure dictatoriale et faire part de leur désaccord quant à ces modifications et restrictions de circulation.

Si nous pouvons comprendre que, pour améliorer la fluidité de trafic sur les routes de Vernier et du Nant d'Avril, il faudrait prévoir des mesures, ces dernières ne doivent en aucun cas être prises sans, au préalable, concerter les autorités de la ville de Vernier, de sonder la population résidante et d'informer les utilisateurs de véhicules privés.

Pérenniser ces mesures transitoires semble relever de l'incohérence. En effet, c'est tout le village de Vernier qui se trouve ainsi pris dans une nasse, sans aucune autre possibilité que de sortir ou d'entrer par l'avenue Louis-Pictet (laquelle dessert une école primaire et un centre sportif).

De plus, le fait d'offrir des voies de bus en site propre à cette emplacement n'entraîne pas, de facto, la fermeture du débouché de la route de Vernier sur la route du Nant-d'Avril.

Il paraîtrait que cette mesure a été dictée pour éviter le trafic de transit à travers le village de Vernier. Il semblerait qu'une mesure plus efficace d'atteindre cet effet serait d'interdire tout simplement sur ce tronçon l'accès aux camions et aux véhicules qui transitent. Cela aurait coûté beaucoup moins cher et il y aurait certainement une nette amélioration à la situation actuelle.

Il sied de relever que les commerces situés sur le tronçon de la route de Vernier compris entre la route du Nant-d'Avril et l'avenue Louis-Pictet, souffrent et commencent à ressentir les effets négatifs de ces mesures restrictives inadéquates. Il est également bon de rappeler que ces mêmes impacts négatifs sont clairement visibles pour les personnes qui se rendent à l'Ecole allemande.

En conclusion, la gestion du trafic sur ce tronçon doit faire l'objet d'une discussion entre toutes les parties afin de trouver une solution concertée. Cette discussion pourrait avoir lieu après une évaluation de la mobilité dans le secteur concerné, évaluation qui tienne compte de l'impact de l'arrivée du centre IKEA, de l'implantation du centre commercial « Arc Center », du projet de l'Etang, de l'expansion et de la densification des différentes zones industrielles, de l'arrivée de nouvelles entreprises au centre de Blandonnet, de la fin des travaux de la tranchée couverte de Meyrin liée à la Directissima et les reports de trafic sur la route du Nant d'Avril qu'ils génèrent

La population de Vernier-village ainsi que ses instances politiques communales, ensemble, sont unies pour une levée de boucliers contre ces mesures et vous demande, Mesdames, Messieurs les députés, de soutenir cette résolution